

Les atouts économiques de notre territoire

ICI
L'AGGLO

Magazine d'information de la Communauté
d'Agglomération Porte de l'Isère
n°2 • AUTOMNE 2009

SOMMAIRE

p.2



p.8



p.12



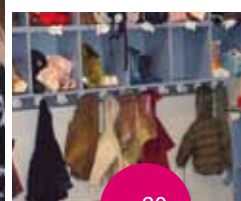
p.14



p.18



p.20



AGGLO DURABLE

- 02 • Les moteurs de la croissance ; les atouts de notre territoire sur le plan économique
- 08 • Le plan lumière
- 10 • La CAPI montre l'exemple
- 11 • Le premier puits de carbone régional

DE CI DE LÀ

- 12 • Retour sur le Tour

AGGLO VIVANTE

- 14 • Transports : l'accessibilité pour tous
- 16 • Culture : bienvenue aux Abattoirs
- 18 • Médiathèques : une jolie architecture à Saint-Savin
- 20 • Petite Enfance : les premières micro-crèches de l'Isère

VUES D'ICI

- 22 • Ruy-Montceau
- 23 • Saint-Quentin Fallavier

LIEUX DE LÀ, GENS D'ICI

- 24 • La station d'épuration de Traffayère
- 25 • Annie Chanut

AGGLO OUVERTE

- 26 • Le nouveau G3 : quand le Grand Lyon, Saint-Étienne Métropole et la CAPI décident de travailler ensemble

ICI, MAINTENANT

- 30 • Les brèves

CAPI
L'AGGLO



ICI L'AGGLO est une publication éditée par la CAPI.

Numéro 2
automne 2009

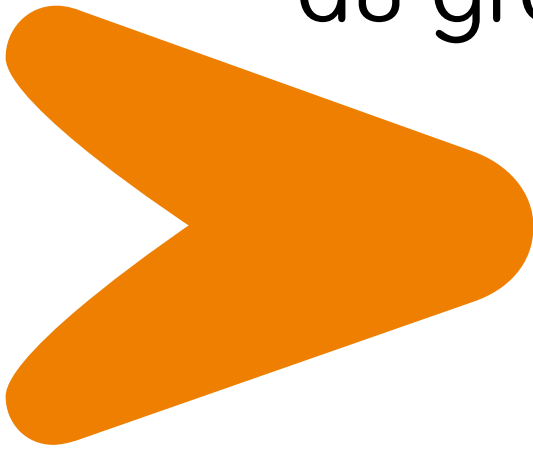
Dépôt légal : en cours

Communauté
d'Agglomération Porte de
l'Isère (CAPI)
17 avenue du Bourg
38081 L'Isle d'Abeau cedex
Tel : 04 74 27 28 00
Fax : 04 74 27 69 00
capi@capi38.fr
www.capi38.fr

Direction de la Publication :
Alain Cottalorda
Directrice de la Rédaction :
Yasmina Hattabi
Iconographie :
Aurélie Padovani
Rédaction, création
graphique, mise en page :
www.ligneovale.fr

Impression : Imprimerie
Cusin, Bourgoin-Jallieu
Crédit photos : service
communication de la
CAPI, C. Chevallier, Ligne
Ovale. Photo de Une : C.
Chevallier, avec l'aimable
autorisation de l'entreprise
SOFILETA.

Du plan rapproché au grand angle



Accueillant un tiers de la population du Nord-Isère, le territoire CAPI n'en est pas moins le premier pôle d'emplois, avec 46 000 emplois. Voilà une raison suffisante pour brosser un tableau intéressant de l'économie de notre territoire, en montrant notamment les atouts des secteurs d'activité présents ici. C'est l'objet du dossier d'*ici l'agglo*.

Dans ce numéro, nous faisons également le point sur l'actualité de chacun des domaines d'intervention de notre agglo : les infos transport, les événements culturels, les programmes des médiathèques et les nouveautés du côté Petite enfance. Nous revenons aussi sur des sujets plus transversaux comme le Plan Lumière, qui touche l'ensemble des communes.

Autre sujet majeur : la décision du Grand Lyon, de Saint-Étienne Métropole et de la CAPI de travailler ensemble. Êtes-vous concerné ? Oui, car les sujets que nous avons lancé dans ce projet de « gouvernance métropolitaine » auront un impact sur le quotidien des habitants des 3 agglomérations. Qu'il s'agisse de déplacements, d'enseignement supérieur ou encore de culture, nous travaillons pour vous offrir un meilleur cadre de vie.

Plus proche de nous, enfin, nous avons voulu vous faire découvrir des lieux et des gens d'ici, qui façonnent aussi le paysage de l'agglo. Et comme les hommes ne vont pas sans les territoires, nous vous amenons à la rencontre de 2 communes de la CAPI.

La vie de l'agglo au quotidien et les grands projets, passer de l'échelon local à l'échelle eurométropolitaine, c'est tout l'intérêt de ce magazine.

Bonne lecture,



Alain Cottalorda
Président de la CAPI,
Conseiller Général,
Maire de Bourgoin-Jallieu



Les moteurs de la croissance

Sur le plan économique, le territoire de la CAPI se caractérise par la diversité des secteurs d'activité et un tissu de PME performantes. Avec des filières d'excellence et des dynamiques de réseau, il renferme des potentiels de développement majeurs pour l'ensemble de la région Rhône-Alpes.

Quelles sont les données économiques de notre territoire, quels sont ses secteurs d'activité, ses atouts, ses enjeux ? Revue d'effectifs et tour d'horizon complet, chiffres à l'appui.

La CAPI est le second pôle d'emploi en Isère et le premier du Nord-Isère, avec 46 000 emplois au total dont 34 400 emplois salariés dans le secteur privé. Selon une étude chiffrée réalisée par l'AEPI (l'agence de développement économique de l'Isère), entre 1999 et 2008, l'emploi salarié a connu une forte progression, avec 6 000 emplois supplémentaires. Une croissance plus vive que dans les territoires voisins du Nord-Isère. Sur l'agglo, les deux moteurs de la croissance de l'emploi sont les services aux entreprises et les activités dites résidentielles (commerce, santé, action sociale, construction) ; celles-ci se développent pour répondre aux besoins d'une population en croissance.

LOGISTIQUE D'AVENIR

L'identité du territoire CAPI est souvent appréhendée à travers le secteur de la logistique. Il est vrai que celui-ci représente un important bassin d'emplois ; 7 650 au 1^{er} janvier 2008. Selon l'étude de l'AEPI, la logistique a concouru à la création de 1 850 emplois supplémentaires entre 1999 et 2008 ; ce secteur a bénéficié de la croissance des flux de marchandises.

Ici, tous les grands noms de la logistique sont présents (ND Logistics, FM Logistic, Morin Logistic, Wincanton, NYK Logistics, Géodis, Kuehne Nagel etc), ainsi que les acteurs de la grande distribution (IKEA, Darty, Leclerc, Décathlon, Conforama...). Les industriels ont aussi installé des sites logistiques, comme Schneider Electric, Almet ou Jugenheinrich. «Avec près de 2 000 000 m² d'usines logistiques concentrés sur son territoire, le Nord-Isère constitue une référence européenne des savoir-faire dans

le domaine de la logistique», relève François Payebien, Directeur général adjoint en charge de l'Économie et du Développement territorial de la CAPI.

Secteur en croissance, créateur d'emplois, la logistique est néanmoins sensible à la conjoncture économique, très dépendante de ses clients et fortement concurrencée. Pourtant, les défis sont ailleurs. « Dans un contexte de maîtrise du foncier, notre territoire a engagé une réflexion sur la logistique de demain pour qu'elle consomme moins d'espace et intègre des personnels plus qualifiés, commente Annick Arnold Vice-présidente de la CAPI. Nous travaillons pour conforter l'excellence des entreprises et préparer l'avenir. » Une démarche qui se fonde sur le Pôle d'Intelligence Logistique Europe du Sud (PILES), créé fin 2007. Animé par des industriels, il mobilise également les partenaires et institutionnels. Ses objectifs sont clairs et ses interventions, concrètes : améliorer la performance et la compétitivité des entreprises logistiques, développer l'emploi, s'engager concrètement dans le dé-

veloppement durable, innover et travailler à la logistique intelligente de 2020.

LA CARTE DE L'INNOVATION

De son côté, l'industrie de la CAPI représente 8 100 salariés au 1^{er} janvier 2008 (source : AEPI). Tendence générale, elle embauche du personnel de plus en plus qualifié ; les process de production, beaucoup plus automatisés qu'il y a 20 ans, nécessitent des compétences très techniques et l'industrie « consomme » aujourd'hui beaucoup d'activités de services et de conception (recherche, marketing, commerciale, financière, etc.). Par exemple sur notre territoire, aux côtés des sites de production, on trouve des centres de recherche et développement comme ceux des cimentiers nationaux Vicat et Lafarge. Cependant, entre 1999 et 2008, l'industrie a subi un repli significatif avec la suppression de 1 700 emplois, soit 17 % de son effectif total. Un taux plus important que le niveau national (moins 12 %) et que la plupart des territoires

Nord-Isère

la CCI Nord-Isère compte 15 000 établissements, un nombre comparable à certains départements entiers.

90% de ces établissements ont moins de 10 salariés

270 établissements comptent plus de 50 salariés et représentent 47 % des effectifs salariés totaux

1541 établissements créés en 2008, mais moins 20 % depuis début 2009



AGGLO DURABLE

Territoire CAPI

95 400 habitants
soit 34 % de la
population
du Nord-Isère

1^{er} pôle d'emplois
du Nord-Isère

Près de 2 millions
de m² dédiés
à la logistique

34 400 emplois
salariés dans le secteur
privé

voisins. Les raisons sont liées à la fermeture de sites, à des restructurations entraînant des réductions d'effectifs et à la disparition de secteurs comme la fonderie et la photogravure. « Notre territoire a des atouts et une de ses particularités, c'est la diversité de son tissu industriel, observe Brigitte Karyta, Vice-présidente de la CAPI. Le recul des secteurs traditionnels est compensé par d'autres secteurs d'activité, qui ont pris le relais de la croissance en termes d'emplois. » Ainsi, depuis 1999, l'industrie pharmaceutique et chimique a créé une centaine d'emplois, l'agroalimentaire progresse aussi, ainsi que d'autres pans d'activité comme la fabrication de machines et équipements, le travail des métaux, les matières plastiques, le meuble et la fabrication de bijoux.

Le secteur des composants électroniques, qui compte 800 salariés au 1^{er} janvier 2008, conforte sa présence sur le territoire avec notamment Photowatt à Bourgoin-Jallieu. D'ailleurs le solaire représente un axe fort de développement sur notre territoire, avec plusieurs projets en cours.

Pour d'autres industries, c'est de reconversion dont il est question. Un secteur historique comme le textile, qui a perdu beaucoup d'emplois dans les activités traditionnelles, évolue désormais vers de nouveaux horizons. Notre territoire compte des fleurons dans le domaine des textiles techniques et des nouvelles techno-

logies, accompagnés dans leur développement par le pôle d'excellence METIS (cf. encadré).

Les autres secteurs d'activité liés aux services aux entreprises regroupent les services de sécurité et de nettoyage (1 500 salariés dans la CAPI et une bonne croissance d'emplois (+ 900 entre 1999 et 2008, source AEPI) et les services qualifiés aux entreprises comme les activités juridiques, comptables, informatiques et les bureaux d'études. Elles emploient une main-d'oeuvre qualifiée (1 000 salariés en 2008) mais peuvent souffrir de la concurrence directe des agglomérations voisines comme Lyon ou Grenoble.

« À nous de tirer parti de nos atouts pour non seulement conserver les acteurs économiques sur notre territoire mais aussi attirer de nouvelles entreprises », affirme Brigitte Karyta. « Les atouts de centralité et d'accessibilité du Nord-Isère sont des réalités, renchérit Pascale Besch, directeur développement du territoire et marketing à la CCI Nord-Isère. Une centralité grâce au positionnement du Nord-Isère au cœur de la région Rhône-Alpes, une accessibilité grâce aux différents axes qui drainent le territoire. Les grands projets d'aménagement et les plates-formes multimodales comme Lyon-St Exupéry sont de véritables atouts pour le développement économique. »

AU SERVICE DES POPULATIONS

Quant aux activités dites résidentielles, qui répondent aux besoins de la population, elles

AGGLO-TIC

Un autre facteur d'attractivité et de compétitivité des entreprises est celui de la présence de réseaux de communication numériques performants. « La CAPI investit dans le déploiement de la fibre optique sur son territoire pour fournir du haut débit aux entreprises et du très haut débit pour les zones d'activité les plus stratégiques, explique Nicolas Sielanczyk, Vice-président de la CAPI. Mais nous prêtons également attention à ce que le plus grand nombre s'approprie les nouveaux usages de l'économie numérique. » Une réflexion est donc enclenchée avec les organismes qui initient les entreprises et leurs salariés aux Technologies de l'Information et de la Communication. Par exemple, L'Espace Numérique Nord-Isère initié par la CCI, véritable centre d'expertise TIC pour les entreprises, permet la découverte, le développement et l'optimisation de ces nouveaux outils. De même, le Centre Ressource Multimédia (CRM) du GRETA Nord-Isère démocratise les TIC et forme les salariés grâce notamment à la formation à distance.



emploient 11 200 salariés dans le secteur privé (source : AEPI). Entre 1999 et 2008, elles ont créé 3 000 emplois dont 1 500 dans les services privés à la population, 1 100 dans les commerces et 400 dans la construction.

Il faut noter que la croissance d'emploi dans les commerces et les services est plus rapide que dans le reste du Nord-Isère (+ 37 % dans la CAPI, +31 % dans les Vals du Dauphiné, + 23 % dans le Haut Rhône Dauphinois). Elle est liée à la croissance démographique du territoire et au fait que les activités résidentielles attirent une



Maîtriser le développement

➤ EN PÔLE POSITION

La CAPI est partie prenante dans l'activité développée par les pôles d'excellence, pour les épauler et les accompagner. Les pôles soutiennent l'activité économique du territoire : rassemblant des entreprises, des partenaires et des institutionnels, ils travaillent sur des problématiques transversales et des solutions concrètes. « Ils représentent une valeur ajoutée pour dynamiser un secteur d'activité », commente Annick Arnold.

Notre territoire en compte plusieurs. Pour le textile, la plate-forme METIS assure la diffusion de l'innovation ; elle permet à des entreprises de développer leur Recherche et Développement en faisant émerger des projets associant supports souples (tissu, papier...) et nano technologies. Ce qu'on appelle notamment des textiles intelligents.

Dans le secteur des matériaux, des entreprises se sont unies pour créer le Pôle Innovations Constructives. Il agit pour développer l'usage des nouveaux matériaux et la recherche de solutions constructives innovantes. Il assure également la promotion de nos savoir-faire, par exemple en contribuant au Pavillon Rhône-Alpes de Shanghai 2010, vitrine mondiale des innovations de la construction. Le PIC réfléchit aussi sur « la ville durable de demain ».

Quant à la logistique, elle bénéficie des actions menées par le Pôle d'Intelligence Logistique Europe du Sud. Il se veut un support de réflexion, un outil d'expérimentation et de travail dédié aux entreprises. Il œuvre sur le plan de la formation et de l'expertise technologique mais aussi sur les questions de développement durable et d'avenir.

« Ces 3 pôles travaillent ensemble sur une dynamique inter-pôles, initiée par la CCI et soutenue par la CAPI, pour avancer sur des projets transversaux et faire émerger des solutions communes », explique Annick Arnold. Exemple concret : le PIC, le PILES et METIS planchent sur l'Usine logistique de demain. Un défi passionnant aux retombées bien réelles.



AGGLO DURABLE

Sur les 36 000 salariés du territoire de la CAPI 49 % travaillent sur le territoire
30 % dans le Rhône
9 % sur les autres territoires
2,4 % vers Grenoble

341 000 déplacements par jour tous transports confondus dont 80 % sont à l'intérieur du territoire

clientèle issue des territoires voisins. Exemple parlant, le Médipôle : situé au cœur de la CAPI, il propose une offre complète dans le secteur de la santé qui profitera à l'ensemble de la population nord-iséroise, voire au-delà.

De son côté, l'hôtellerie-restauration embauche tandis que le tissu commercial se densifie et se diversifie. Les grands hypermarchés se développent et la CAPI continue d'accueillir des enseignes nationales (Décathlon, Cultura, Castorama, Darty, Boulanger, Kiabi...), couvrant un bassin de chalandise de plus en plus vaste. Elle permet aussi de limiter l'évasion commerciale vers la ville de Lyon et sa banlieue.

EXISTER, AGIR, VOIR PLUS LOIN

Si notre territoire n'est pas à l'abri des accidents conjoncturels comme la crise et les effets de la globalisation, il compte néanmoins des atouts et des opportunités qui assurent son développement. Il a une réalité économique propre et n'est pas un territoire «entre-deux». «Nous devons avoir de l'ambition pour notre territoire, une vision claire et des exigences de qualité, affirme Alain Cottalorda, Président de la CAPI. C'est-à-dire être sélectifs dans nos choix, être performants dans notre offre et penser développement durable et gestion de l'espace.» C'est donc un territoire de qualité sur lequel travaillent les acteurs économiques, avec un intérêt bien compris et de réelles dynamiques de réseau. La CAPI agit aux côtés des entreprises, des pôles, des partenaires, pour animer cette ambition.



➤ DE SOURCE SÛRE

La plupart des chiffres de ce dossier sont issus d'une étude réalisée par le service études et informations économiques de l'AEPI, l'agence de développement économique du département de l'Isère, présidée par Alain Cottalorda. Le document intitulé «Dynamique de population et d'emploi de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère» est téléchargeable sur le site Internet de l'AEPI.

www.grenoble-isere.com/711-les-carnets-de-l-isere.htm
(rubrique « services en ligne » / « publications »).





▲ François Payebien, Valérie Dupont Weller et Hervé Chevigny

Mission générale :
travailler avec les élus
sur le programme et les
objectifs du service Économie,
le déployer et l'animer.

Le service Économie de la CAPI

ORGANISATION

- François Payebien, Directeur général adjoint en charge de l'Économie et du Développement territorial
- Valérie Dupont Weller, Chef du service Économie
- 2 chargés de mission : Hervé Chevigny + un recrutement en cours
- 1 secrétaire
- 3 élus Vice-présidents de la CAPI : Annick Arnold, Nicolas Sielanczyk, Brigitte Karyta

LES AXES DE TRAVAIL

- Fidéliser les entreprises du territoire, en leur offrant un niveau de service complet (voiries, accès, eau, signalisation, etc) et en les accompagnant dans leur développement (par exemple mettre en place un Plan de Déplacement Entreprise),
 - > avoir un tissu économique dense permet aussi de fournir des emplois aux populations de notre territoire.
- Faire venir de nouvelles entreprises : recenser les possibilités d'implantation existantes, assurer les conditions d'installation et aider le chef d'entreprise à faire le lien avec tous les partenaires du territoire
 - > travailler sur l'identité du territoire et son image, pour le promouvoir et le valoriser auprès de l'extérieur.
- Favoriser et accompagner les pôles d'excellence du territoire : logistique, solaire, textile, innovations constructives.
- Mettre en place une gouvernance économique en lien avec nos partenaires, CCI, Chambre des métiers, organisations patronales, ... pour offrir une chaîne de services claire aux entreprises.
 - > la CAPI entend avoir un rôle fédérateur.
- Travailler avec les autres territoires sur des projets précis.



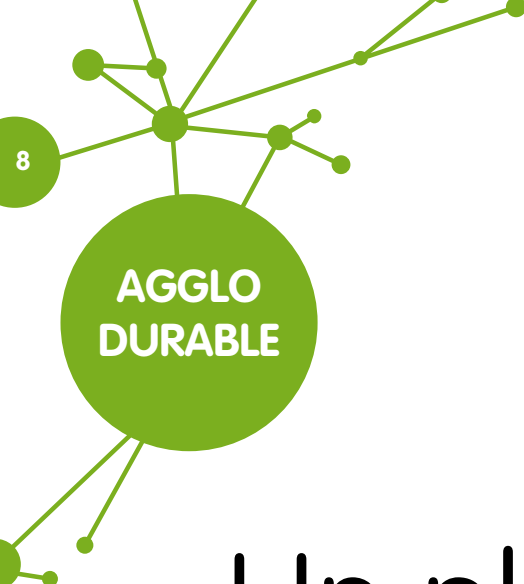
▲ Annick Arnold



▲ Nicolas Sielanczyk



▲ Brigitte Karyta



Un plan lumière pour économiser l'énergie

13 personnes s'occupent de l'éclairage public au sein de la CAPI

16 000 points lumineux ont été recensés sur l'ensemble des 20 communes

À l'instar des villes telles que Lyon ou Paris, la CAPI étudie depuis près d'un an la mise en place d'un plan lumière. Il vise à rationaliser l'éclairage public et à accompagner le développement urbain.

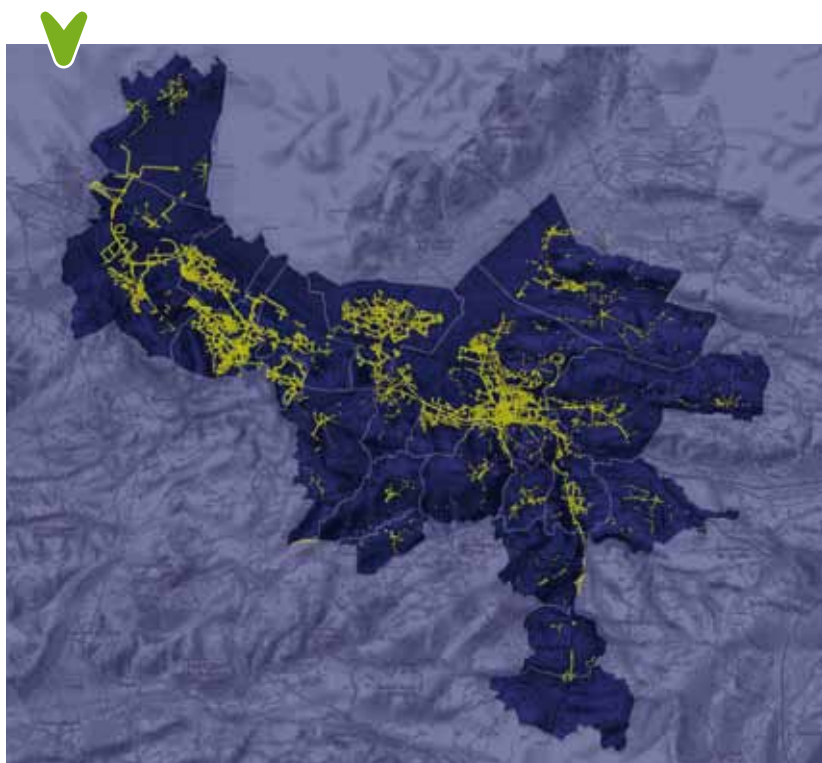
Quel est le point commun entre les nuisances lumineuses, la question des économies d'éner-

gie, la valorisation des monuments historiques, la sécurité sur les axes routiers... ? En apparence, rien. Et pourtant, tous ces aspects sont mis en « lumière » dans un vaste projet initié il y a près d'un an par la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère. Ce plan lumière, puisqu'il s'agit de cela, permet d'organiser et de répartir au mieux l'éclairage public sur un site ou une zone géographique dédiée. « Il a deux vocations. D'une part, il se situe dans une démarche de développement durable à la fois technologique et écologique. D'autre part, il doit favoriser l'organisation et la compréhension nocturne du territoire », précise Patrick Moulène, Directeur général des Services Techniques de la CAPI.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Ce plan vise à harmoniser l'éclairage public des vingt communes de l'agglomération plus une, celle d'Éclose. Ce qui représente un enjeu de taille. Pour la CAPI, il s'agit donc de créer l'identité de ce territoire atypique alternant les zones urbaines et les espaces naturels. Le premier volet de ce plan se veut clairement inscrit dans une logique de développement durable. « Ce projet va nous permettre, par exemple, de définir une politique d'éclairage plus ciblée, moins énergivore. Ce qui limitera d'autant plus les pollutions lumineuses », souligne Bernard Laporte, Vice-président de la CAPI.

Le renouvellement des équipements d'éclairage public se fera petit à petit en privilégiant les technologies modernes. « Cela passe par des lampes disposant d'un meilleur rendement, avec des lumières plus blanches ayant un meilleur rendu des couleurs, en utilisant également les dernières technologies à disposi-



Le plan lumière concerne également la valorisation patrimoniale du territoire. La mise en lumière de l'église de Ruy en est un bon exemple, avec l'utilisation de sources lumineuses ciblées peu polluantes.



Église de Ruy

tion des professionnels, etc...», explique Janine Rivoire, Vice-présidente de la CAPI. «Précisons que les grandes décisions concernant l'aménagement «lumineux» du territoire ne seront prises que dans sept à huit mois.», stipule Patrick Moulène.

En rationalisant l'éclairage public sur l'agglomération afin qu'il soit mieux organisé, c'est également une manière pour la CAPI de réaliser des économies tant énergétiques que financières. Ainsi pour l'ensemble de l'agglomération, c'est près de 11 200 000 kWh/an qui sont dépensés en éclairage public. Le plan lumière devrait donc réduire la facture électrique en remplaçant les matériels obsolètes par de nouvelles technologies plus respectueuses de l'environnement et plus économes. «En somme, nous allons faire en sorte que la puissance électrique utilisée cible correctement les zones à éclairer en limitant les déperditions inutiles et polluantes, tel que l'éclairage nocturne», affirme Gérard Neury, Vice-président de la CAPI.

UNE DÉMARCHE TERRITORIALE

L'autre pendant de ce plan lumière est d'accompagner dans les années à venir le développement du territoire et de «favoriser sa compréhension». Ce projet vise à valoriser, unifier, hiérarchiser et structurer l'agglomération afin de créer une identité propre. Faut-il marquer les grands axes aux entrées des communes ? De quelle manière doit-on éclairer les monuments

patrimoniaux ? Jusqu'à quelle heure ? Autant de questions qui sont pour l'instant étudiées au sein de la CAPI.

Cela touche également le confort des usagers et leur sécurité. Les lieux éclairés mal ciblés dans une ville favorisent, par exemple, le rassemblement de personnes qui peut conduire à des nuisances sonores. L'un des buts de cette étude s'avère également de trancher ces questions. Une fois validé, ce plan lumière accompagnera la politique urbanistique du territoire. Ce vaste projet s'étale sur plusieurs années. Il n'existe pas de budget pré établi ; il s'inscrit au fur et à mesure dans le budget que la CAPI consacrera à l'éclairage public, soit un investissement de près d'un million d'euros pour cette année.

La CAPI a dépensé un million d'euros cette année pour l'éclairage public

Périmètre du plan lumière : les 20 communes de la CAPI plus une (celle d'Éclose)

La consommation électrique de l'éclairage public est estimée à près de 12 000 000 kWh/an

➤ RATIONALISER L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Selon l'étude réalisée pour le compte de la CAPI afin de mettre en place le plan lumière, il existe près de 16 000 points lumineux sur l'ensemble de l'agglomération. Ce document met en exergue le fait que les appareils d'éclairage public fonctionnent à pleine puissance tout au long de la nuit quelle que soit la fréquence d'utilisation des voiries ; ce qui occasionne une dépense inutile d'énergie. Un fait que le plan lumière devra corriger en préconisant l'installation de minuteries ou de systèmes permettant de programmer l'éclairage sur des plages horaires données, selon le type de patrimoine éclairé.

Joindre le geste à la parole

Si la notion d'« éco-attitude » est entrée dans les mœurs au niveau de notre comportement de citoyen, elle progresse aussi dans le monde professionnel. À la CAPI, c'est une réalité. Le développement durable commence par des petits gestes au quotidien.

L'éco-attitude, c'est la conviction que tout le monde peut agir, à son niveau, en faveur de la planète.

Tous les services de la CAPI s'y attellent. Dans le service communication, gros consommateur d'imprimés, les bons gestes sont entrés dans les mœurs. « Lorsque nous devons confier à un imprimeur l'édition de brochures, nous cherchons à calibrer le nombre le plus précis possible d'exemplaires, pour avoir un tirage juste et consommer moins de papier » explique Yasmina Hattabi, Responsable du Service Communication. « Tous nos supports sont imprimés sur du papier recyclé dans des imprimeries labellisées Imprim'vert », renchérit Aurélie Padovani, Graphiste.

Avec des volumes d'impression conséquents vu le nombre d'éditions, l'impact est réel.

La consommation de papier baisse également du fait des apports des nouvelles technologies. « Nous incitons à télécharger nos brochures sur notre Site Internet, nous développons les e-mailings, nous envoyons des invitations par mail et non des cartons imprimés par la Poste », précise Yasmina Hattabi. « Enfin, lors de la confection d'objets, ce sont des solutions écologiques qui sont privilégiées. » Exemple : la confection récente d'une mallette en polypropylène – un plastique recyclable.

LA CHASSE AU PAPIER

Ensuite, ce sont des petits gestes au quotidien : utiliser le verso du papier déjà imprimé comme feuille de brouillon, imprimer recto-verso, indiquer en signature de mail de n'éditer le message que si nécessaire. Des bannettes ont été installées dans les bureaux pour y jeter le papier, qui fera ensuite l'objet d'une élimination spécifique. « La récupération du papier va progressivement être mise en place dans tous les services de la CAPI, ce qui représente 50 bâtiments ! », commente Mathieu Laveau, Responsable du service environnement.

Une collecte par tri sélectif a également été mise en place dans la plupart des services, sachant que la collecte est ensuite confiée à une entreprise d'insertion. Des bonbonnes d'eau sont installées pour éviter que les personnels n'utilisent des bouteilles d'eau individuelles en plastique. Dans *Oxygène*, le journal interne de la CAPI, on a même créé une rubrique spécifique sur les comportements utiles, comme se laver les mains à l'eau froide plutôt qu'à l'eau chaude, ou encore montrer les avantages du co-voiturage. C'est cela aussi une « aggro durable ».



Le 1^{er} puits de carbone en Rhône-Alpes

Après Narbonne et Nice, notre territoire est fier d'accueillir le troisième puits de carbone en France, et le premier régional.

Le 9 juin dernier, les premiers arbres ont été plantés sur un champ de 10 hectares situé au cœur de la zone d'activités de Chesnes, à Saint-Quentin Fallavier.

L'initiative de créer un puits de carbone s'inscrit de manière cohérente dans la politique globale et active de Développement Durable et de protection de l'environnement conduite par la CAPI sur son territoire.

Enjeu à l'échelle planétaire, la lutte contre le réchauffement climatique passe aujourd'hui par deux voies, celle de la réduction des émissions et celle de la captation du carbone atmosphérique. Les puits de carbone s'inscrivent dans cette deuxième option et ont fait l'objet d'une reconnaissance de leur intérêt notamment dans le cadre du processus de Kyoto.

Avec un arbre de belle taille, on évalue la quantité de CO₂ stockée entre 4 et 5 tonnes – à titre de comparaison, chacun d'entre nous émet en moyenne 8,3 tonnes de CO₂ par an.

Ainsi, pour piéger le carbone, 10 000 arbres vont être plantés sur ce site de 10 hectares. Ils proviennent de 5 essences différentes, dans le but d'améliorer l'aspect naturel de cet espace forestier et de contribuer à la biodiversité. Les premiers arbres ont été plantés par des élus et personnalités locales lors de l'inauguration officielle du 9 juin dernier.

Ce dispositif particulier est exemplaire. Incarnant une contribution concrète à l'effort de réduction des gaz à effet de serre, il représente également un exemple de coopération réussie entre des acteurs de la société. En effet, aux côtés de l'ONF qui pilote l'opération sur le plan de l'ingénierie et des travaux, l'EPANI, des partenaires économiques (entreprises de logistique) et les collectivités locales se sont engagés. Budget total : 250 000 euros.

La CAPI va reprendre ce puits de carbone dans son patrimoine et s'est engagée à assurer son entretien sur les 50 années qui viennent.



Plantation des premiers arbres

DE CI
DE LÀ



RETOUR SUR





LE TOUR





16 lignes régulières

+ de 10 000 voyages
par jour sur l'ensemble
du réseau
(+ 9% de fréquentation
entre 2007 et 2008)

2 000 000 km par an

119 salariés pour
la société SERUS,
délégataire de service
public de la CAPI, dont
69 conducteurs et
25 conductrices,
55 véhicules, autobus
et minibus

Âge moyen du parc :
6 ans

Services de transport
à la demande :
information et
réservation auprès de
l'espace Ruban
au 04 74 94 62 03
ou sur le site Internet :
www.rubantransport.com

Dans le domaine des transports, la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère est investie de plusieurs compétences dont l'organisation du transport urbain et scolaire sur son territoire. Un seul mot d'ordre dans la politique suivie : développer l'usage des transports en commun et apporter la même qualité de service partout et pour tous. D'ailleurs, un réseau développé et accessible, c'est aussi une pratique tarifaire qui privilégie le plus grand nombre ; avec un prix du ticket de bus à 1 euro – un tarif inchangé depuis des années – et un abonnement mensuel à 22,50 euros, c'est une volonté matériellement tangible ici.

INCROYABLE, LE BUS VIENT À VOUS !

« Notre territoire, plutôt étendu, est à la fois rural et urbain. Pour que notre réseau de bus se déploie sur une échelle la plus large possible, la CAPI a mis en place une offre de transport à la demande, explique Céline Ascias, directrice du service Transport et déplacements urbains

à la CAPI. Comme son nom l'indique, le Bus à la carte est un service personnalisé de transport collectif ! Il suffit en effet de convenir d'un rendez-vous par simple appel téléphonique et le bus vient vous chercher à l'arrêt de bus désigné – dans toutes les communes qui ne sont pas desservies par les lignes régulières. La place de Crachier, le rond-point de Flosailles à Saint-Savin, le Haut de Bonce à Satolas ou encore la route de Biol à Nivolas-Vermelle sont des exemples de destinations desservies par le bus à la carte. Ainsi le ruban rapproche les populations rurales et urbaines.

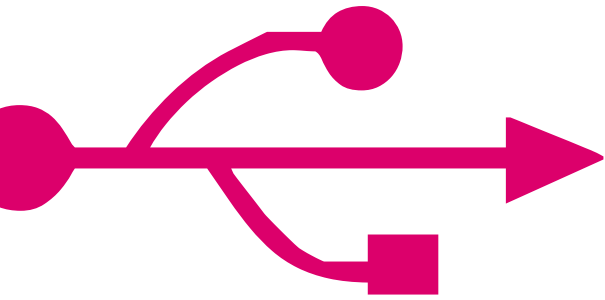
De plus, une offre spécifique baptisée Bus O'Train, qui fonctionne sur le même principe, est destinée à faire la liaison entre certaines communes et les gares SNCF. Enfin, la troisième offre de transport à la demande concerne les personnes à mobilité réduite, avec un service de porte-à-porte à l'aide de véhicules adaptés : Mobi'bus.

Quant aux lignes régulières sur l'axe Saint-Quentin-Fallavier / Bourgoin-Jallieu, elles transportent 10 000 voyageurs par jour. Une fréquentation en augmentation constante, prouve que l'offre de transport correspond aux besoins du grand public. Répétons-le, c'est également l'effet d'une politique tarifaire attractive ; entre le prix du kilomètre parcouru en voiture ou en bus, le calcul est vite fait. Contribuant à baisser la facture énergétique et les rejets polluants dans l'atmosphère, rendant de véritables services de proximité à la population, les transports collectifs vont décidément... dans le bon sens !

➤ LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

- + d'amplitude horaire sur les services Bus à la Carte des zones péri-urbaines et rurales avec un fonctionnement dès 6 heures et jusqu'à 20 heures
- + de desserte avec le ralliement du Médipôle le dimanche par la ligne Dim'bus,
- + de Bus à la carte avec une desserte de la commune d'Éclose à partir du 1^{er} janvier 2010





En route vers demain

Outre le transport quotidien, la CAPI assure également d'autres missions liées à la mobilité. Citons la création d'un site internet destiné à faciliter le co-voiturage sur notre territoire, la réalisation d'un parking relais et le pôle d'échange multimodal à Saint-Quentin-Fallavier, incitant les automobilistes à se regrouper pour voyager ensemble.

UNE OFFRE PLURIELLE

«Avec son projet de Plan de Déplacements Urbains, la CAPI continue de réfléchir sur les solutions pour faciliter la mobilité de ses habitants de manière durable» observe Fernand Moulin, Vice-président de la CAPI. Un travail qui concerne aussi tous les modes de transport – ce que l'on

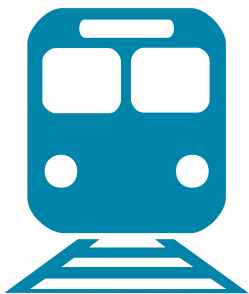
appelle l'intermodalité – et les autres territoires – connecter les réseaux entre eux. «Les enjeux sont très forts et intéressent les populations au quotidien, note Claude Berenguer, Vice-président de la CAPI. Il s'agit de planifier, à 10 ans, les orientations et les préconisations en matière de mobilité durable. Un projet auquel les habitants sont associés puisqu'une enquête publique va s'organiser d'ici la fin de l'année.» D'ailleurs, le Plan de Déplacements Urbains fera l'objet d'un article dans le prochain *Ici l'agglomération* , afin de bien comprendre ses enjeux et sa portée.

Concernant le travail avec les territoires voisins, des actions concrètes sont déjà en place comme «multitud.org», un service permettant au voyageur de créer et calculer son itinéraire en Rhône-Alpes. «Nous travaillons avec 13 autorités organisatrices de transport de la région, précise Céline Ascias, pour mettre au point des services communs. Multitud en est un, et aujourd'hui nous réfléchissons sur une harmonisation de la tarification.» Première étape : que le voyageur ait un seul support (billet, carte d'abonnement) utilisable et lisible sur plusieurs réseaux de transport en commun. Seconde étape : une simplification de la tarification dans l'esprit de ce qu'Alain Cottalorda appelle «une intelligence commune».

Le Plan de Déplacements Urbains pose des questions bien concrètes telles que :

- Quelles sont les liaisons à développer vers l'agglomération lyonnaise en transports en commun ?
- Comment accéder autrement qu'en automobile aux gares et aux bassins d'emploi ?
- Comment valoriser la marche à pied et le vélo pour les déplacements de proximité ?
- Quelle gestion, quel développement du réseau routier et quel partage avec les autres modes de transport ?

À partir du diagnostic et des orientations stratégiques décidées, un plan d'action en 18 points sera mis en place.



AGGLO VIVANTE

Jeune public, an II

Théâtre du Vellein Villefontaine

Tél : 04 74 80 71 85

Ouverture :

mardi - vendredi de 15h
à 18h30 et le samedi
de 9h à 12h

Renseignements Syndicat d'Initiative

hall de la mairie

L'Isle d'Abeau

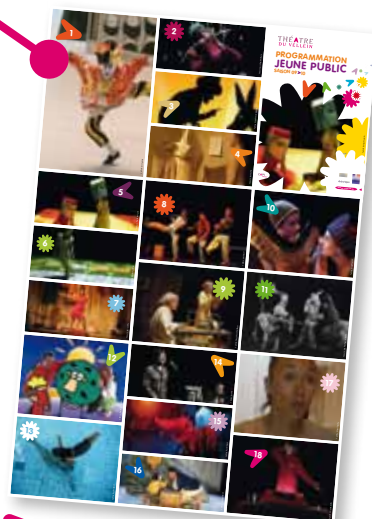
Tél. : 04 74 18 20 38

Pour la deuxième année, la programmation Jeune Public 2009/2010 est une offre unique sur l'ensemble du territoire de la CAPI, en scolaire et en soirée.

16 spectacles choisis pour leurs formes artistiques les plus pertinentes et les plus innovantes seront joués pour cent représentations cette saison : danse, théâtre, chanson, musique, conte... conseillés aux adultes et aux enfants à partir de trois ans.

Les spectacles se déroulent à la Salle de L'Isle à L'Isle d'Abeau, au Théâtre du Vellein à Villefontaine, au Théâtre Jean Vilar à Bourgoin-Jallieu, à l'Espace culturel George Sand à Saint-Quentin-Fallavier et dans les communes de la CAPI.

Procurez-vous le programme ou téléchargez la brochure sur le Site Internet de la CAPI.



Sea Girls

Stéphane Guillon

Amélie-Les-Crayons

Quatuor Ebène

La Grande Sophie

L'amante anglaise

Jacques Gamblin

La mécanique des anges

Les fourberies de Scapin

Renan Luce

César, Fanny, Marius

La Chambre Philharmonique

Miossec

La madeleine Proust

Christina Branco

etc...

Retrouvez-les,
et d'autres têtes
d'affiche au
Théâtre du Vellein
pour la saison
2009/2010

Site de Bourgoin- Jallieu

1, avenue des Alpes
38300 Bourgoin-Jallieu
Tél : 04 74 93 54 05

Site de Villefontaine

1 rue du Berthet
38090 Villefontaine
Tél : 04 74 96 36 74
e-mail :
enm.berlioz@wanadoo.fr

Le conservatoire en scènes



Le Conservatoire Hector Berlioz est labellisé Conservatoire à Rayonnement Départemental. Ce qui atteste de la qualité de l'enseignement dispensé aux musiciens amateurs comme aux futurs professionnels.

Comptant plus de 1100 élèves, cet équipement accueille les apprentis musiciens à partir de la petite enfance. Un cycle d'éveil et d'initiation est ainsi proposé de 4 à 6 ans. Le catalogue des enseignements est large : jazz, musique actuelle, danse, théâtre, musique ancienne, pratique d'instruments. De plus, le Conservatoire propose régulièrement diverses animations et concerts, permettant la découverte de la musique pour tous ceux qui le désirent. Pour découvrir la programmation, consultez son catalogue (disponible sur place ou à télécharger sur le site internet de la CAPI, www.capi38.fr).



10 bougies et un nouveau logo !

LES ABATTOIRS
SCÈNE DE MUSIQUES ACTUELLES www.lesabattoirs.fr

Un nouveau logo vient d'être créé pour rejoindre visuellement la famille des équipements culturels de la CAPI.

Depuis le 1^{er} septembre dernier, les Abattoirs ont rejoint la CAPI : la reconnaissance d'un rayonnement qui dépassait déjà les frontières locales.

Ce sont aussi plus de moyens pour les musiques actuelles.

DU GARAGE À LA SCÈNE

Les Abattoirs tirent leur nom de l'ancienne vocation du site. Installés aux portes du quartier de Champfleuri à Bourgoin-Jallieu, ils sont aujourd'hui bien connus des jeunes publics en général, des amateurs de musique en particulier. Sur cette scène, une cinquantaine de groupes se produisent chaque année.

Depuis le tout premier concert, qui s'est tenu en octobre 1999, la scène a bien évolué, obtenant le label SMAC (cf. encadré). « Le rayonnement des Abattoirs dépasse depuis longtemps déjà les frontières locales, commente Robert Dorey, Président des Abattoirs. C'est la seule scène labellisée entre Lyon et Grenoble. L'intégration dans la CAPI entérine cette reconnaissance et la souligne. » Disposant d'un budget propre et encadré par un conseil d'administration, les Abattoirs sont animés au quotidien par une équipe pluridisciplinaire pilotée par José Molina.

Ici, la programmation est servie par une salle de concerts d'une qualité optimale, où une acoustique mat favorise les sons des groupes sans en altérer leurs spécificités. Une programma-

tion qui, aux côtés de groupes internationaux, fait aussi la part belle aux artistes locaux et aux amateurs à qui l'on donne l'opportunité de se produire en public en première partie. Une quarantaine de groupes évoluent chaque année aux Abattoirs, bénéficiant des studios et de matériels techniques. D'amateurs, les plus motivés passeront semi-professionnels.

RAYONNER, ESSAIMER, DIFFUSER

« Le rattachement à la CAPI souligne ce travail en profondeur et consacre la SMAC comme navire amiral des musiques actuelles sur le territoire », poursuit Robert Dorey. Les Abattoirs vont ainsi dupliquer cette politique de soutien aux jeunes groupes sur les autres villes de la CAPI, et si les groupes progressent, ils seront accueillis aux Abattoirs. Il s'agira aussi de poursuivre les échanges avec les autres structures culturelles et de soutenir les cultures urbaines. « À nous d'offrir des espaces de création et d'épanouissement pour nos jeunes populations, c'est un passionnant projet de société. » En attendant, la saison vient de démarrer... Musique !

Chanson, jazz, rock, hip hop, électro, musiques du monde...

Installation en octobre 2000 de 2 studios de répétitions

Création en 2004 d'une salle de spectacle de 593 places

Une centaine de groupes diffusés par an : 40% de régionaux, 40% de nationaux et 20% d'internationaux

➤ C'EST QUOI UNE SMAC ?

Le label SMAC (scène de musiques actuelles) a été créé en 1998 par le Ministère de la culture et de la communication. Il désigne des lieux musicaux de petite et moyenne capacité jouant un rôle fondamental en termes de diffusion et d'action culturelle. Cette reconnaissance officielle est assortie d'une aide financière de la part de l'État. Il existe aujourd'hui environ 150 SMAC en France.

Des tarifs accessibles pour tous publics

Un centre ressource multimédia

Je lis, tu t'instruis, nous nous cultivons



Les médiathèques

BOURGOIN-JALLIEU :
Tél. 04 74 43 81 67
BOURGOIN-JALLIEU
ANNEXE CHAMPFLEURI :
Tél. 04 74 28 11 51
L'ISLE D'ABEAU :
Tél. 04 74 27 13 38
MEYRIÉ :
Tél. 04 37 03 12 21
SAINT SAVIN :
Tél. 04 74 93 41 15
VILLEFONTAINE :
Tél. 04 74 96 78 88
LA VERPILLIÈRE :
Tél. 04 74 82 76 72

Les bibliothèques

RUY-MONTCEAU :
Tél. 04 74 93 20 23
ST QUENTIN-FALLAVIER :
Tél. 04 74 94 45 42
VAULX-MILIEU :
Tél. 04 74 95 56 75
FOUR :
Tél. 04 74 92 76 97

La CAPI dispose d'un réseau de 11 bibliothèques et médiathèques. La grande nouveauté de cette rentrée, c'est qu'elles vont proposer une programmation avec des thématiques trimestrielles communes à tous les établissements.

À chaque trimestre sa thématique :

- L'ADAPTATION
Septembre / Octobre / Novembre
- CHUT ! LE SILENCE, LES PEURS ET SECRETS
Janvier / Février / Mars
- L'OPÉRA, LA VOIX & LES DIVAS
Avril / Mai / Juin

En fonction du thème défini pour le trimestre, plusieurs animations sont organisées dans les établissements du réseau de lecture publique : expositions, rencontre avec des auteurs, tables rondes, spectacles, contes, etc. Autant d'événements pour s'étonner, découvrir et se distraire. « Notre volonté est de promouvoir la diversité et l'envie de créer de belles rencontres avec des auteurs, illustrateurs, conteurs, conférenciers, créateurs, comédiens... », souligne Céline Keller, Responsable des médiathèques.

Ainsi le premier trimestre vous entraînera au cœur de l'adaptation, déclinée sous tous ses angles. Une part importante sera donnée à

l'adaptation littéraire en mettant à l'honneur deux grands auteurs. En effet, Saint-Savin invite Claudie Gallaï, l'enfant du pays dont le roman « Les Déferlantes » (Grand Prix des lectrices de Elle) est en cours d'adaptation. La Verpillière reçoit Pierre Péju dont le roman « La Petite Chartreuse » a été porté au cinéma avec succès. Nous aurons l'occasion de revenir sur la suite des réjouissances dans un prochain *ICI l'agglo*.

L'ACCESSIBILITÉ SUR TOUS LES TABLEAUX

La force du réseau, c'est aussi d'avoir une seule cotisation pour 11 bibliothèques. « Le développement de la lecture publique est une des belles réussites de la décentralisation culturelle, entamée sur notre territoire, relève Patrick Margier, Vice-président de la CAPI. Elle permet aux enfants et aux familles de tout notre territoire d'accéder à l'ensemble du réseau lecture publique de la CAPI grâce à un système d'abonnement unique. »

Dans sa politique en faveur du livre, l'agglo entend disposer d'établissements de qualité, c'est-à-dire bien dotés en collections, en ressources documentaires électroniques et gérés par des professionnels compétents. C'est aussi disposer d'un réseau étendu pour favoriser la fréquentation : après le transfert à la CAPI de la médiathèque André Malraux de La Verpillière et l'ouverture en 2009 de la Médiathèque Claudie Gallaï à Saint-Savin (voir ci-contre), la future médiathèque de L'Isle d'Abeau verra le jour en 2010.

11 BIBLIOTHÈQUES, 1 SEULE COTISATION

- 18 ans : livres GRATUIT
- 18 ans : tous médias 3 € (5 € hors CAPI)
tarif réduit : 5 € (10 € hors CAPI)
- adultes : 10 € (20 € hors CAPI)
- famille : 15 € (25 € hors CAPI)
- collectivités : livres GRATUIT (30 € hors CAPI)

Un nouvel écran pour les livres

Au début de l'été, la nouvelle médiathèque de Saint-Savin a été inaugurée. En la baptisant du nom de Claudie Gallay, c'est un hommage qui est rendu à cette native de Saint-Savin. Plusieurs de ses ouvrages ont été publiés (éditions du Rouergue), avec un succès d'ampleur nationale pour son cinquième roman « Les Déferlantes ».

Conçu par le cabinet Piccoli, l'établissement de 300 m² s'élève sur deux niveaux avec, dans une cave voûtée, un espace dédié aux expositions et aux projections. La médiathèque peut accueillir jusqu'à 140 personnes, dans une ambiance lumineuse procurée par les immenses baies vitrées. Un bâtiment moderne et qui s'intègre parfaitement au reste du bâtiment où se trouve la mairie.

Pour les amateurs de chiffres, relevons qu'aujourd'hui la Médiathèque compte : 5 286 ouvrages adultes, 6 857 ouvrages enfants, plus de 200 CD et une trentaine de revues en abonnement périodique.



À Saint-Savin

Populaire et intelligente



Judicieux mariage entre l'Université traditionnelle et le café philosophique, l'Université populaire associe la qualité des informations transmises et l'ouverture à tous publics. Le principe du cycle permet d'envisager une progression personnelle mais sans contrôle des connaissances ni examen. Espace de dialogue et de rencontre, elle est ouverte sans critère d'âge requis. Enfin, la gratuité est un principe fondamental.

CYCLE 1 : DE L'INFORMATION À L'OPINION

Samedi 10 octobre, 19 h 30 - 21 h 30 : François Ruffin (journaliste) - Les médias dans la guerre des classes ou les silences de l'info.

Jedi 22 octobre : Mathias Reymond (maître de conférences en sciences économiques à l'université d'Evry) - Tous les médias sont-ils de droite ?

Jedi 29 octobre : Olivier Champod - Médias et mobilisations sociales.

Jedi 5 novembre : Henri Maler (maître de conférences à l'Université de Paris 8) - Les enjeux de la critique des médias.

CYCLE 2 : L'ANARCHISME ET L'HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER

Daniel Colson (Professeur de sociologie à l'Université de Saint-Étienne) - Jedis 19 et 26 novembre et Jedis 3, 10 et 17 décembre.

Les cours se déroulent le jeudi de 19 h 30 à 21 h 30 à l'auditorium Jean Carrère de la CAPI - ÉPANI - 17 Avenue du Bourg - 38080 - L'ISLE D'ABEAU.
Informations au 04 74 96 78 88. Notez la tenue d'une soirée d'information le samedi 10 octobre, de 18 h 30 à 19 h 30.



Micro-crèches, maxi-services

En France, sur les 2,4 millions d'enfants de moins de 3 ans, la moitié bénéficie d'un mode de garde collectif

Le 1^{er} octobre, 2 micro-crèches ouvrent leurs portes sur notre territoire. Ce sont les premières en Isère !

« Il s'agit de structures d'accueil pour les jeunes enfants, au caractère innovant, commente Evelyne Vaillant, Directrice Petite Enfance à la CAPI. La micro-crèche représente une solution souple, légère et moins coûteuse. » En effet, un simple appartement aménagé peut devenir une micro-crèche. Celle-ci peut accueillir jusqu'à 9 enfants, avec, est-il besoin de le préciser, un personnel qualifié. Celles qui viennent d'ouvrir

à La Verpillière et à Saint-Quentin Fallavier fonctionneront de 7 h 30 à 18 h 30. « La microcrèche s'avère un bon compromis entre la nourrice individuelle et la crèche collective, indique Rose-Hélène Fontaine, Vice-présidente de la CAPI. Le jeune enfant s'habitue à côtoyer les différents membres du personnel et plusieurs enfants, sans pour autant être perdu dans une trop grande collectivité. » Testées à titre expérimental en France depuis 2007 dans le but d'augmenter les structures de garde, elles deviennent ici réalité et parions que la formule va plaire.



Pour tout savoir

Une question sur un mode de garde ? la recherche d'une solution adaptée ? des précisions sur les horaires d'ouverture d'une crèche ? savoir comment fonctionne le multi-accueil ? Un seul réflexe : les Points Info Petite Enfance. Ils vous répondent directement ou vous orientent vers le service concerné, alors n'hésitez pas !

LES POINTS INFO DE LA CAPI

Secteur Ouest

Christine Bonnard

Tél : 04 74 96 24 30 ou 06 37 96 96 39

Secteur Est

Chantal Parrain

Tél : 04 37 03 22 49 ou 06 25 48 36 40

24 structures d'accueil
sur le territoire CAPI

6 RAM

2 points info

Un accueil de 0 à 4 ans

Les 2 premières
micro-crèches iséroises





Pour les p'tits de la CAPI

Avec quelque 200 agents, le service Petite Enfance est l'un des plus gros services de la CAPI sur le plan des effectifs. Il gère 24 structures liées à l'accueil du jeune enfant (0-4 ans) : crèches familiales, et multi-accuei. Rappelons que les 6 RAM, ou relais assistantes maternelles ne sont pas des structures d'accueil des jeunes enfants. Ce sont des sites ressources, dans lesquels les parents peuvent trouver toutes les informations utiles sur ce mode de garde. De même, ils accueillent les

assistantes maternelles indépendantes en recherche de conseils. Enfin, les RAM font office de lieu de rencontre pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle. «Attentifs à avoir des structures de qualité dans lesquelles nos enfants s'épanouissent, nous travaillons à proposer le meilleur service possible aux habitants», souligne Evelyne Vaillant. Précisons que la CAPI travaille en partenariat avec le Conseil Général et les 2 CAF du département.



➤ QUELS SONT VOS BESOINS ?

Une étude en cours actuellement vise à déterminer et à chiffrer les besoins de la population CAPI en termes de besoins de modes et structures de garde. Les premiers résultats chiffrés seront connus cet automne, et discutés afin de déterminer les actions à mener pour y répondre. Nous y reviendrons dans un prochain numéro.

VUES D'ICI

Maire :
Michel Bacconnier

Élus : 29

Habitants :
6 176 Saint-Quentinois

Superficie : 2 283 ha

Altitude : 260 mètres

Date importante :
le 2 juillet 1885,
Saint-Quentin devient
Saint-Quentin Fallavier

Fête importante :
la Saint-Quentin, cette
année le 31 octobre

Économie :
11 186 emplois
et 279 entreprises sur
le secteur de Chesnes
**Commerces et
services :** 136 sur
le secteur village et
centre commercial

Associations :
76, dont culture (12),
loisirs-animation
(13), scolaire (10),
social (5), sport
(20), cadre de vie et
environnement (3)



Saint-Quentin Fallavier

LE MOT DU MAIRE

La commune de Saint-Quentin-Fallavier occupe une position originale au sein de la CAPI ayant la particularité de concentrer une grande partie de l'activité économique communautaire. Les 350 entreprises présentes sur le parc d'activité de Chesnes génèrent près de 13 000 emplois.

En outre, notre ville, dans le cadre d'une politique de développement maîtrisé, a su conserver des espaces naturels qui constituent un écrin pour son patrimoine historique et permet ainsi de maintenir en activité sur le territoire des exploitations agricoles.

La diversité de ses équipements publics et la richesse de sa vie associative permettent à la ville de Saint-Quentin-Fallavier d'offrir un cadre de vie agréable.

TERRE DE PATRIMOINE

La Maison Forte des Allinges dresse ses tours et ses courtines au-dessus de l'étang du même nom. Elle était le lieu de vie d'une famille de la petite aristocratie locale, les Lambert de la Roche, qui bâtirent leur résidence au milieu du XIV^{ème} siècle. Sous ses apparences guerrières, la Maison Forte cache sa vraie vocation de ferme fortifiée et de résidence aristocratique.

Devenu propriété communale, ce site est progressivement réhabilité. Un projet important de conversion en maison du patrimoine est en cours. Une demande d'inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques a été déposée. Le château féodal de Fallavier, l'église paroissiale et le petit patrimoine vernaculaire (fours, moulins, digues, lavoirs, croix de chemins) sont d'autres richesses à découvrir.

COMMUNE D'AVENIR

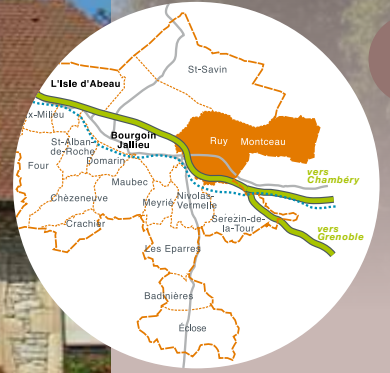
Achevé voici moins d'un an, le Médian est destiné à accueillir les événements de notre territoire. Ce site est dédié aux entreprises, aux associations et aux Saint-Quentinois.



Le Médian comprend deux espaces événementiels : une grande salle de 652 m², avec une scène de 241 m² dotée des équipements scéniques et des gradins modulables ; une salle ronde de 276 m² bénéficiant d'un éclairage naturel grâce à son dôme vitré. Un hall d'accueil, un bar, des loges et un vestiaire complètent l'ensemble, sachant que du matériel peut être mis à la disposition des utilisateurs (tables et chaises, sonorisation, wifi, etc.).

Pour aller plus loin : www.st-quentin-fallavier.eu





Maire : Guy Rabuel

Élus : 27 (20 à Ruy,
7 à Montceau)

Habitants :
4 127 Ruymontois

Superficie : 2 081 ha

Altitude : 268 mètres

Date importante :
la foire de la
Saint-Denis et son
incontournable pot-
au-feu, qui se tient
cette année
le 10 octobre

Économie :
plus de
100 entreprises
emploient environ
1 000 salariés

Commerces et services :
2 enseignes
nationales
(Carrefour Market
et surgelés Thiriet),
des commerces
de proximité, des
sociétés de service
(toiletage chiens et
chats, esthéticienne,
cabinets médicaux...),
6 garages autos/
motos et 4 bars/
restaurants

Associations :
14 sportives,
11 culturelles, 6 loisirs
et 3 autres

Ruy-Montceau

LE MOT DU MAIRE

La commune de Ruy-Montceau présente la particularité d'être l'association de deux communes distinctes et distantes de 4 kilomètres. Cette association date de 1973 et a été réalisée afin de donner à Montceau la possibilité de se développer plus rapidement. La commune de Ruy-Montceau est classée, en nombre d'habitants, au 6ème rang au sein de la CAPI. Commune péri-urbaine du fait de la proximité de Bourgoin-Jallieu, elle a su préserver un caractère rural de par la superficie de son territoire agricole. Son développement économique et résidentiel profite de sa situation géographique privilégiée au carrefour des grands axes autoroutiers vers Lyon, Grenoble et Chambéry ainsi que de la proximité de l'aéroport international de Saint-Exupéry.

UNE PAGE D'HISTOIRE

Le 11 Février 1911, vers 11 heures, Albert Kimmerling, chef-pilote de l'École Nationale d'Aviation de Bron, réalisa le premier vol aérien régional avec atterrissage sur un lieu défini à l'avance. Parti de Bron sur un biplan Sommer, le pilote se posa à proximité de la chapelle de Montceau, près de Bourgoin. Le site, visible depuis Bron, avait été balisé par un feu de foin mouillé dégageant une épaisse fumée noire. Albert Kimmerling parcourut ce trajet de 40 kilomètres en 30 minutes. Des témoins de ce vol ont confirmé que les hommes qui travaillaient dans les champs se découvraient à la vue d'un engin qu'ils voyaient pour la première fois dans les airs !

CÔTÉ PATRIMOINE

L'étang Darde, classé espace naturel sensible, a été proposé par la France à l'Europe pour être intégré dans le réseau Natura 2000. Ce site fait



partie d'un réseau de zones humides important, notamment pour les oiseaux. La richesse écologique de l'étang Darde est exceptionnelle : pour la flore, 12 espèces patrimoniales dont la Caldésie à feuilles de parnassie et l'Ache rampante. Pour la faune, 1 espèce rare d'Odonates (libellules), 55 espèces d'oiseaux (Blongios nain, Martin-pêcheur et Héron pourpré), 4 espèces de reptiles dont la Cistude d'Europe et 2 espèces d'amphibiens. De plus, le plan d'eau bordé d'une grande roselière et de boisements donne au site un intérêt paysager remarquable.

.....
Pour aller plus loin : www.ruy-montceau.fr

La station d'épuration de Traffayère

Chiffres 2008

3 700 000 m³ d'eaux usées sont traitées chaque année par la station.

6 500 tonnes de boues sont produites.

Les usagers que nous sommes utilisent l'eau au quotidien : vaisselle, douche, chasse d'eau, lessive... toutes ces eaux « usées » sont collectées dans les canalisations puis acheminées vers une station d'épuration.

À QUOI ÇA SERT ?

Une station d'épuration rassemble une succession de dispositifs, empruntés tour à tour par les eaux usées. Chaque dispositif est conçu pour extraire au fur et à mesure les différents polluants contenus dans les eaux.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Dans cette véritable usine, des procédés physiques et biologiques transforment la pollution en boues. Celles-ci sont aujourd'hui valorisées ; en effet, depuis le printemps 2008, les boues sont compostées avec des déchets verts. Une zone a été aménagée pour que les particuliers puissent venir chercher du compost pour leur propre usage.

Quant aux eaux traitées, elles peuvent rejoindre la rivière sans craindre de l'asphyxier.

OÙ SE TROUVE LA STATION D'ÉPURATION DE TRAFFAYÈRE ?

Située en limite des communes de Saint-Quentin-Fallavier, Satolas et Bonce, elle traite les eaux

usées en totalité de 7 communes (Satolas et Bonce, Saint-Quentin-Fallavier, Villefontaine, Four, Vaulx-Milieu, l'Isle d'Abeau et La Verpillière) et partiellement de 2 communes (Saint-Alban de Roche et Roche).

QUELLES SONT SES CARACTÉRISTIQUES ?

Cette usine capable de traiter les pollutions carbonées et azotées fonctionne dans le respect de son environnement :

- respect de la Bourbre, en préservant son équilibre biologique ;
- respect des riverains en rejetant un air débarrassé des gaz mal odorants ;
- respect des sols et des cultures en valorisant les boues produites dans le cadre d'un suivi agronomique maîtrisé.

QUELS SONT LES VOLUMES TRAITÉS ?

En 1977, la station d'épuration de Traffayère traitait 2 000 m³/jour. Vingt ans plus tard, ce volume avait quadruplé !

Pour répondre à la croissance de la population, la station a fait l'objet d'une extension. En 2000, elle a été complètement rénovée et mise aux normes (21 mois de travaux et un coût global de 82 MF). Une deuxième grosse tranche de travaux va s'enclencher, un investissement de 14 millions d'euros, pour répondre aux exigences réglementaires et absorber la croissance des volumes.





Cette Berjallienne a vécu son adolescence en Guinée française, où travaillaient ses parents, avant de revenir dans le Nord-Isère, à l'âge de 20 ans. En 1961, elle épouse Paul Chanut et s'investit dans l'entreprise de bâtiment éponyme. Tout en élevant ses deux enfants, elle se lance dans la représentation de la profession. D'abord trésorière de la CCI de Vienne et de La Tour-du-Pin en 1976, Annie Chanut est élue Présidente de la CCI Nord-Isère en 1983.

Annie Chanut, une femme de conviction et d'action(s)

Annie Chanut est véritablement un des acteurs de la création de la CAPI. Convaincue de la nécessité de fonder une communauté d'agglomération pour défendre les intérêts du Nord-Isère et soutenir son développement, elle a été très impliquée dans cette réalisation.

En 2003, prenant la présidence du Conseil de Développement Nord-Isère, Annie Chanut sillonne le territoire à la rencontre des habitants et des élus. «Je venais de quitter la présidence de la Chambre de Commerce et d'Industrie et le Conseil économique et social, je savais comment travailler avec des représentants de la société civile», raconte-t-elle. Elle œuvre sans relâche pour sensibiliser, expliquer, argumenter, convaincre. Les élus favorables à la création de l'agglomération l'encouragent et la soutiennent, connaissant la force de persuasion de cette femme d'action, qui sait dépasser les clivages politiques et faire passer un discours pragmatique.

Son engagement, c'est la défense de ce territoire qu'elle aime tant. «Je voulais que ce territoire existe, qu'il ait une identité et un poids face aux agglomérations lyonnaise et grenobloise»,

poursuit celle qui a savouré pleinement la création officielle de la CAPI début 2007. Aujourd'hui, elle continue d'agir pour notre territoire au sein du Conseil de Développement Nord-Isère, qui a pour vocation de faire le lien entre les élus et la société civile. «Lieu d'échanges bénéficiant du travail de ses bénévoles, le Conseil formule des avis et des propositions concernant le territoire CAPI. Invisible aux yeux du grand public, notre travail est néanmoins essentiel parce que nous le représentons auprès des élus. Nous n'avons pas de pouvoir de décision mais nous entendons peser pour faire avancer les choses et contribuer à construire notre territoire.»

Infatigable et passionnée, cette femme de tempérament n'oublie jamais l'intelligence du cœur. Directe dans ses paroles, elle sait aussi composer avec les sensibilités des autres, animée par le désir impérieux d'agir dans l'intérêt du territoire.

Première femme à ce poste en France, elle y officiera durant 18 années. Depuis 2003, elle préside le Conseil de Développement Nord-Isère. Elle a toujours continué d'œuvrer dans l'entreprise Chanut, pilotée aujourd'hui par son fils Jacques.

Postuler au Conseil de Développement Nord-Isère :
Tél. 04 74 27 35 27

AGGLO
OUVERTE

De l'agglo à la métropole

Le Grand Lyon, Saint-Étienne Métropole et la CAPI ont affirmé publiquement leur volonté de travailler ensemble sur des sujets qui intéressent directement les citoyens. Une mise en commun de 3 territoires, de 3 volontés qui se rejoignent pour donner corps à des projets à plus grande échelle.

Le premier séminaire de travail s'est tenu le 9 juillet dernier. Ouvert par les 3 présidents, Gérard Collomb pour le Grand Lyon, Maurice Vincent pour Saint-Étienne Métropole et Alain Cottalorda pour la CAPI, cette rencontre fondatrice a déjà été suivie d'effets. Après avoir affirmé une volonté commune de travailler ensemble et avoir rappelé le principe de « gouvernance », le « G3 » a listé un certain nombre de sujets de travail.



Les 3 Présidents

RÉPONDRE AUX ATTENTES DES HABITANTS ET AMÉLIORER LEUR ESPACE DE VIE

Le Grand Lyon, Saint-Étienne Métropole et la CAPI ont relevé des attentes communes sur leurs territoires. Sur un certain nombre de sujets, elles pensent que le travail collectif permettra de dégager des synergies et de mutualiser des actions à plus grande échelle.

Par exemple :

Dans le cadre d'un contexte réglementaire donné (créer une Autorité Organisatrice de Transports à l'échelle métropolitaine), pouvoir coordonner les réseaux de transports existants à l'échelle de la métropole.

UNE VOLONTÉ DE TRAVAILLER ENSEMBLE ET D'AVANCER

C'est une démarche fédérative et souple et surtout pas une strate administrative de plus.

« Il faut bien comprendre que ce « G3 » vise l'efficacité et le pragmatisme, relève Alain Cottalorda, Président de la CAPI. Les 3 agglos se retrouvent pour travailler à la mise en place de réponses appropriées à l'échelle métropolitaine. Sur chaque projet, nous définissons la règle du jeu la mieux adaptée. »

AGGLO OUVERTE



UN PILOTAGE À ÉCHELLE VARIABLE EN FONCTION DE LA NATURE DES PROJETS

Le « G3 » a affirmé sa volonté d'avancer à trois et d'accueillir, dossier par dossier, les collectivités et / ou institutions qui souhaiteront avancer au même rythme.

Des exemples :

Dans le domaine culturel, l'intégration d'événements majeurs des autres territoires, comme Jazz à Vienne par exemple.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, le renforcement d'un dialogue constructif avec le bassin universitaire et de recherche grenoblois.

L'ENGAGEMENT D'OUVRIR DES CHANTIERS DE TRAVAIL DÈS CET AUTOMNE

4 thématiques ont été retenues :

- Déplacements – Mobilité durable
- Économie / Enseignement supérieur et recherche / Innovation
- Aménagement du territoire / Planification
- Culture / Sports / Loisirs

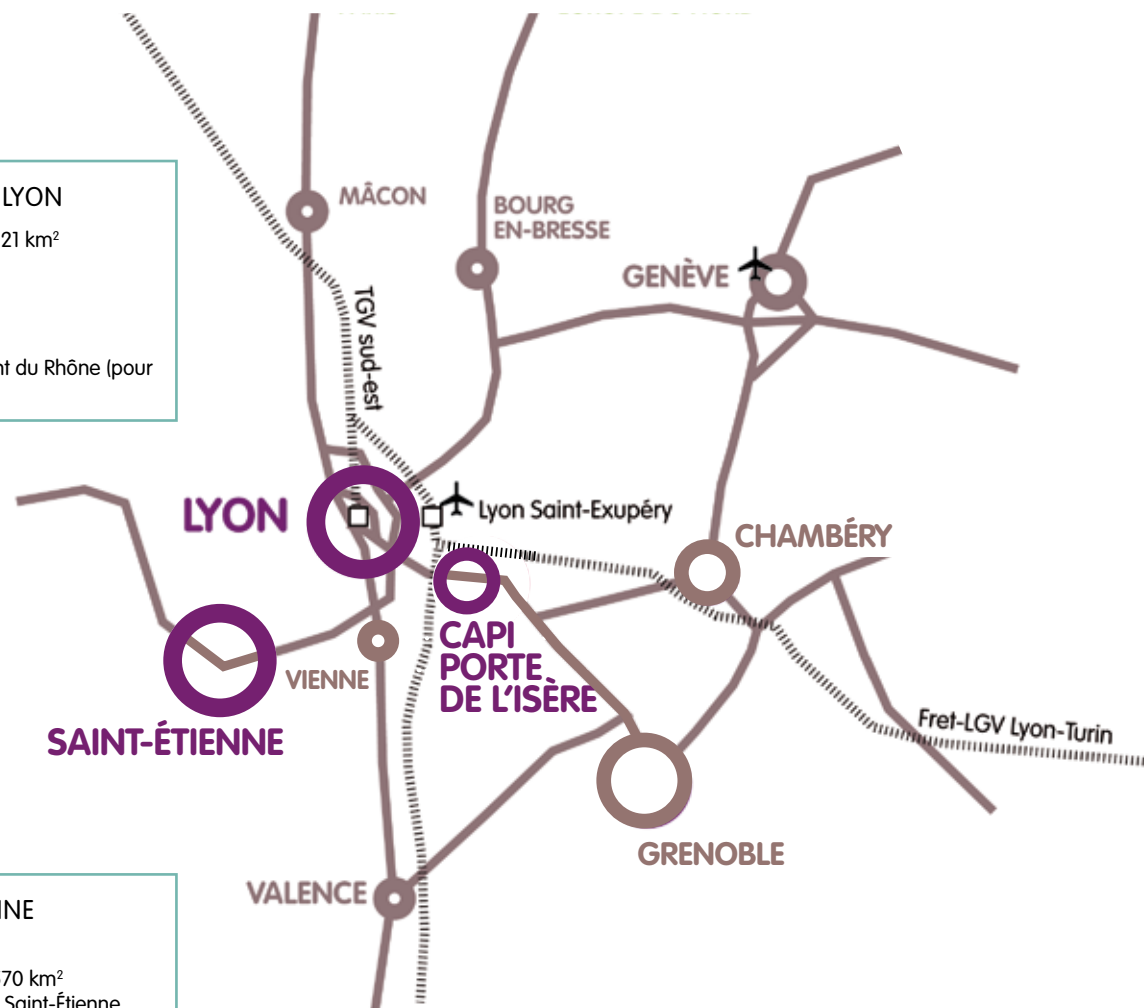
« Nous avons affirmé clairement notre volonté de travailler ensemble et d'avancer sur des projets concrets, nous sommes déjà dans une phase opérationnelle, note Alain Cottalorda. Ensuite, nous allons inventer, c'est passionnant ! »

LES ATOUTS DE LA CAPI

- la présence forte de l'espace naturel : un patrimoine à préserver et à valoriser en développant une trame paysagère, écologique (zones humides), agricole et récréative,
- une urbanisation en plein développement, avec des ZAC nouvelles, des éco-quartiers, des espaces disponibles autour des gares pour l'accueil de fonctions métropolitaines,
- la proximité avec Saint-Exupéry (gare et aéroport)
- le trait d'union avec les agglomérations de Chambéry et de Grenoble.
- notre engagement dans un grand projet Rhône-Alpes autour de la thématique de l'agglomération durable.

CHIFFRES-CLÉS DU GRAND LYON

57 communes sur une superficie de 521 km²
 1 253 000 habitants (2006)
 2 404 habitants/km²
 Plus de 135 000 établissements
 790 000 emplois
 80 % de la population du département du Rhône (pour
 16 % du département)



CHIFFRES-CLÉS SAINT-ÉTIENNE

(données 2008)
 43 communes sur une superficie de 570 km²
 379 000 habitants, dont 178 000 pour Saint-Étienne
 (Scot Sud-Loire : 515 000 habitants)
 664 habitants au km²
 150 000 emplois dont 110 000 dans le secteur salarié
 privé
 Le périmètre des transports urbains englobe les 43
 communes de l'agglo

CAPI

(données 2008)
 21 communes sur une superficie de 230 km²
 415 habitants au km²
 95 400 habitants
 Environ 46 000 emplois sur le territoire de la CAPI
 au 1^{er} janvier 2008
 Sur les 95 400 habitants, 36 000 sont salariés
 Le périmètre des transports urbains englobe les 21
 communes de l'agglo

ICI, MAINTENANT

TOUS À L'EAU ! Les quatre piscines de la CAPI ouvertes en juillet et août ont vu leur taux de fréquentation largement augmenter pendant cet été caniculaire. A Pierre-Rajon à Bourgoin-Jallieu, dès le mois de juin, les bassins connaissent l'affluence avec un taux moyen de fréquentation de 350 personnes par jour sur toute la période estivale. Au total sur l'agglo, la fréquentation aura atteint un chiffre record avec 80 000 entrées !

A partir de janvier 2010, il sera encore plus facile de profiter des larges possibilités nautiques sur toute l'agglo grâce une formule de pass général dont le système de fonctionnement est en cours d'élaboration.



DES CYCLES ET DES HOMMES. Après le Tour des pros, la petite reine fait encore parler d'elle sur notre territoire, avec la tenue le 13 septembre dernier de la Rhonalpine. Organisée par le Comité Rhône Alpes FFC et le Vélo Club de Bourgoin, l'épreuve a rassemblé quelque 150 coureurs aguerris. Ils se sont affrontés sur des parcours de 97 et 137 kilomètres, pour la 4e édition de cette course régionale. Les parcours « Randonnée de la CAPI » de 85 et 40 kms étaient ouverts aux amateurs.

Classements

Epreuve de 97 kms :

1er José MORIM en 2h20, club TEAM BOS BIKES

2e Romain DEKAEZMAKER en 2h20, club CC MAINSATE

3e Carlos COELHO en 2h20, club TEAM BOS BIKES

Epreuve de 137 kms :

1er Nicolas OUGIER en 3h22, ASC LA PLAGNE

2e Jean-Luc CHAVANON en 3h24, CHAMROUSSE TEAM CYCLOS

3e François BOSSY en 3h24, VCBJ



© D.L.



© Dauphiné Libéré



LA COUPE SUR LE GREEN. Le dimanche 13 Septembre dernier, le Golf public des Trois Vallons a organisé la Coupe de la CAPI. Les golfeurs du territoire ont fait montre de précision et de technicité sur le green pour viser la victoire de cette compétition stableford. En fin d'après midi, Gaston Houdry, le directeur de cette compétition stableford. En fin d'après midi, Gaston Houdry, le directeur de cette compétition stableford. En fin d'après midi, Gaston Houdry, le directeur de cette compétition stableford.

Golf public des Trois Vallons

Le Rival - 38080 L'Isle d'Abeau

Tél. : 04 74 43 28 84

courriel : golf.public.lestroisvallons@orange.fr

BOXE THAÏLANDAISE. Soirée de gala le 12 septembre au Palais des Sports de Bourgoin-Jallieu : les arts martiaux ont été à l'honneur, avec des combats et des démonstrations. L'événement-phare a été le combat vedette, de haut niveau, opposant le Berjallien Terence Pellicer (Spartan Boxing & Ashigaru) numéro 3 mondial, au thaïlandais Kaeng Sakrungriang, numéro 2 mondial. Dans l'ultime reprise, Terence Pellicer l'a emporté par KO, devenant ainsi champion du monde WKM. Décrochant la ceinture « Rolandré World Trophy », le Berjallien affiche au compteur : 27 combats, 21 victoires, 5 défaites, 1 nul.

© C. Benoit, ville de Bourgoin-Jallieu



© Stéphane Rambaud

DÉFILÉ COLORÉ. Le défilé de la Biennale de la danse de Lyon aura lieu le 12 Septembre 2010 sur le thème de « La vie en rose ». À cette occasion, des dizaines de groupes défilent dans les rues lyonnaises, en musique. Associé à cet événement, le théâtre du Vellein de la CAPI cherche des gens du territoire, danseurs, cirque, fanfare, etc. pour figurer dans la parade et créer des costumes. Une réunion d'information est organisée le 24 octobre prochain, à 10 heures au Théâtre du Vellein à Villefontaine, pour toutes les personnes intéressées et les premières inscriptions. Alors... prêts à défiler ?

Pour plus d'info :
Théâtre du Vellein
Tél : 04 74 96 78 96



© Stéphane Rambaud

FORUM DE L'EMPLOI DU NORD-ISÈRE.



Le mardi 20 octobre 2009, se tiendra la 8^e édition du Forum de l'emploi du Nord-Isère, au gymnase Jacques Anquetil, avenue des pins à Villefontaine.

Organisé par la municipalité villarde, en partenariat avec le Pôle Emploi et la Mission locale Nord-Isère, l'événement rassemble une centaine d'entreprises et accueille environ 2000 visiteurs.

Dans le contexte économique que nous connaissons, il est important de souligner les actions des acteurs de notre territoire pour soutenir une dynamique en faveur de l'emploi. Une initiative qui vise l'efficacité, avec des mises en relation entre les recruteurs et les postulants. Chaque année, des emplois à la clé.

➤ APPEL À BÉNÉVOLES

L'Adie, premier opérateur de microcrédit en France, recherche des bénévoles pour accompagner les micro-entrepreneurs. L'association organise à cette occasion une réunion d'information le vendredi 9 octobre 2009 à Bourgoin-Jallieu.

L'Adie, qui finance et accompagne des personnes exclues du système bancaire dans la création de leur entreprise et de leur propre emploi, assiste actuellement à une augmentation de la demande de microcrédits.

Plus d'infos sur www.adie.org

ICI, MAINTENANT

LIGNE DE BUS 1410 DU RÉSEAU TRANSISÈRE : PLUS DE LIAISONS.

A compter du 26 octobre, la desserte de l'aéroport Lyon Saint-Exupéry est renforcée, pour offrir une meilleure amplitude horaire et plus de correspondances avec les TGV et les vols. Cette ligne du réseau Transisère fonctionnera de 5 h 40 à 21 h 50 en semaine (8 allers-retours par jour) et de 7 h 10 à 19 h 50 le samedi (4 allers-retours quotidiens). Il faudra moins d'une heure pour rallier Bourgoin-Jallieu à l'aéroport.

Voici les points d'arrêt :

COLOMBIER SAUGNIEU : AEROPORT LYON SAINT EXUPERY / SAINT QUENTIN FALLAVIER : ZI LUZAIS ECHANGEUR et CHESNES RD1006 / LA VERPILLIERE : HOTEL DE LA POSTE / VILLEFONTAINE : ST-BONNET CENTRE GARE ROUTIERE / ISLE D'ABEAU : CENTRE COMMERCIAL / SAINT ALBAN DE ROCHE : LA GRIVE / BOURGOIN JALLIEU : PONT ST-MICHEL.

Tous les horaires sont à consulter sur le site : www.transisere.fr



DES CHANTIERS ET DES ZONES. Voici la liste des principaux travaux réalisés et terminés depuis mars.

Voirie :

- Réaménagement de l'Avenue des Platanes à Satolas-et-Boncelle : 176 000 euros
- Réfection de la voie gallo-romaine à Four : 160 000 euros
- Rénovation du giratoire Barbusse/Cantonnerie à Bourgoin-Jallieu : 150 000 euros
- Réfection de revêtement Avenue de La Maladière à Villefontaine : 84 000 euros
- Réfection de la Route de Chapèze et Pré-Chatain à Saint-Savin : 82 000 euros
- Réfection des chaussées Rue de Tharabie à Saint-Quentin-Fallavier : 47 000 euros
- Réfection des chaussées Rue des Branches à L'Isle d'Abeau : 43 000 euros
- Réalisation d'un plateau surélevé rue Saint-Honoré à Bourgoin-Jallieu : 36 000 euros
- Plateau surélevé Avenue du Bourg à L'Isle d'Abeau : 33 000 euros
- Réfection et aménagement sécurité Route de Succieu à Sérézin-de-la-Tour : 30 000 euros



Eclairage public :

- Cheminement piétons Citadelle à L'Isle d'Abeau : 27 000 euros
- Allée des Platanes à Satolas-et-Boncelle : 24 000 euros
- Place de la Liberté à Bourgoin-Jallieu : 16 000 euros
- Passage Delaunay à Bourgoin-Jallieu : 11 000 euros

Feux Tricolores :

- Mise aux normes du carrefour « Gambetta/République » à Bourgoin-Jallieu : 60 000 euros

EAU ET ASSAINISSEMENT. Le service de l'eau est un engagement quotidien de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère qui nécessite des investissements permanents. Depuis sa création, la CAPI poursuit ses efforts pour améliorer ses infrastructures en matière de gestion en exploitation de l'eau et de l'assainissement.

Voici la liste des travaux réalisés :

Eau potable :

- Villefontaine : renforcement du réseau d'eau potable Le Village - secteur le Ginet : 182 000 €
- Bourgoin Jallieu : extension Chemin rural de Mozas et St Barthélemy : 58 000 €
- La Verpillière : renforcement du réseau AEP Rue Charvet : 54 000 €

Assainissement :

Bourgoin Jallieu :

- Eaux pluviales : Chemin de Rosière et Avenue du Professeur Tixier : 225 000 €
- Eaux usées : Avenue des Frères Lumière – extension : 200 000 €
- Eaux usées : Rue de Chantereine – extension : 160 000 €
- L'Isle d'Abeau : eaux pluviales : renforcement des eaux pluviales – secteur Chantalouette : 100 000 €
- Villefontaine : étang de Vaugelas : reprise d'étanchéité de la digue : 90 000 €
- Ruy Montceau : eaux usées : extension Impasse Gaz des Mulets : 90 000 €
- Sérézin de la Tour : eaux pluviales : dévoiement de conduites : 45 000 €



UNIVERSITÉ POPULAIRE (UP)

➤ **Soirée d'information**
Samedi 10 oct. à 18h30
Auditorium Jean Carrière
CAPI, 17 av. du bourg
38080 L'Isle d'Abeau

**THÈME 2009/2010 :
DE L'INDIVIDU
À LA MASSE.**

➤ **Cours libre
ouvert toute l'année !**

**Les cours se déroulent
les jeudis de 19h30 à 21h30 :
à l'auditorium Jean Carrière
à la CAPI-EPANI - 17 Avenue du Bourg
38080- L'ISLE D'ABEAU.**

MÉDIATHÈQUES CAPI

Contacts :
Médiathèque de Villefontaine :
Danièle LAVENIR, Julie PELLET

- BP3
Centre Simone Signoret
Carré Léon Blum
38091 VILLEFONTAINE cedex
- 04 74 96 78 88
- up@capi38.fr

**L'UP,
QU'EST-CE QUE C'EST?**
Les principes :

? (...)

Ouvrir ne serait-ce qu'une petite fissure, dans ces cloisons qui isolent les citoyens et les connaissances, en profiter pour rapprocher les connaissances entre elles, telles sont les idées fondatrices de l'Université Populaire.

L'Université Populaire telle qu'imaginée par Michel Onfray retient de l'université traditionnelle la qualité des informations transmises (professeurs de l'enseignement supérieur), le principe du cycle qui permet d'envisager une progression personnelle, la nécessité d'un contenu transmis en amont de tout débat. L'ouverture à tous les publics, l'usage critique des savoirs, l'interactivité et la pratique du dialogue seront les moyens d'accéder au contenu.

La gratuité totale est le principe de base : pas d'âge requis, ni de titres ou de niveaux demandés, pas de contrôle des connaissances, pas d'examens, ni de diplômes délivrés. Le cours est dispensé une fois par semaine sur une séance de deux heures : la première est un exposé argumenté, la seconde une discussion de celui-ci. Le cycle s'étend d'octobre à juin.

Les cycles de cours sont indépendants les uns des autres. Les auditeurs peuvent s'inscrire soit dans un cycle de cours soit dans plusieurs.



l'agglomération créatrice d'intérêt

CAPI
➤ PORTE DE L'ISÈRE

WWW.CAPI38.FR